Tanit Formation
13-15 rue de Calais
75009 PARIS
01 42 855 859
inscription immédiate
www.tanit-formation.fr

Gestion locative : prévenir et traiter les impayés

Le meilleur moyen d'anticiper les impayés de loyer est de connaître les différents textes ayant vocation à s'appliquer en amont afin de prévenir tout retard de paiement. Lorsque vos locataires débiteurs ne répondent plus à vos relances, lorsque les promesses succèdent aux engagements non respectés, il est temps d'envisager des poursuites judiciaires. Cette formation s'adresse aux gestionnaires souhaitant acquérir les bases d'un recouvrement approprié et efficace.

OBJECTIFS

- Maîtriser les différents moyens d'anticiper et prévenir les impayés
- Connaître les garanties autorisées et leur intérêt
- Savoir mener le recouvrement amiable et utiliser ses outil, pouvoir choisir et mener la procédure judiciaire la plus appropriée pour aboutir au recouvrement judiciaire des sommes dues
- Comprendre les mécanismes de la résiliation du bail et de l'expulsion du locataire.

PROGRAMME

La conclusion du contrat de bail sous l'angle de la prévention des impayés

- Les informations pouvant être obtenues du locataire
- Rappel sur le contrat de bail et les obligations des parties
- Les charges et loyers : assiette et modalité de paiement

> Focus : La colocation : Les règles à appliquer

Anticiper les impayés dans la gestion locative

- Les Garanties apportées par la Loi : le privilège du bailleur, le dépôt de garantie, …
- Les Garanties de paiement pouvant être mises en place : cautionnement, assurances,…
- Savoir identifier et anticiper les difficultés financières des locataires
- Faire face aux premières difficultés : Négociation, rééchelonnement et technique de paiement (obtention des aides directes, cession de rémunération, remise de chèque…)

La relance amiable

- Organiser efficacement la relance amiable vis-à-vis des locataires
- Les différentes modalités de résolution amiable des impayés
- Technique rédactionnelle : les différents courriers du recouvrement et le protocole d'accord
- La contestation des charges et son traitement.

> Focus : Sous-traiter tout ou partie de sa relance amiable

Agir judiciairement et efficacement contre le locataire débiteur

- Les différents interlocuteurs et leur rôle
- Les possibilités d'action offertes au gestionnaire locatif

1 jour

prix par participant
740 €HT
code formation : GF26

option restauration
18 € par jour

NOUVEAU

PRESENTIEL

LES + TANIT FORMATION

- Nombreux cas pratiques
- Apport théoriques suivis de mises en application
- Exercices de synthèse
- Ateliers individuels et collectifs
- Echanges d'expérience

POUR QUI ?

- Gestionnaires de copropriété
- Comptables en agence immobilière ou dans un groupe immobilier

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis

SESSIONS

Paris

- 22 avr. 2024
- 21 mai 2024
- 24 juin 2024
- 23 sept. 2024
- 28 oct. 2024
- 25 nov. 2024
- 9 déc. 2024

© 2024. Tanit Formation

Tanit Formation
13-15 rue de Calais
75009 PARIS
01 42 855 859
inscription immédiate
www.tanit-formation.fr

- Atelier pratique : l'injonction de payer
- L'incidence de la résiliation du bail
- Bilan des moyens d'action sous le prisme durée/coût/efficacité
- L'exécution de la décision de Justice : piloter l'action de l'Huissier de Justice
- Focus : La procédure d'expulsion et ses modalités

Le surendettement

- Conditions d'accès et objectifs de la Procédure
- Modalité de traitement du surendettement
- Rôle et moyens d'action du gestionnaire locatif dans le cadre du surendettement

© 2024. Tanit Formation

L'expertise multi-domaines pour conjuguer performance et évolution professionnelle

Tanit Formation
excellence only*

Tanit Formation
13-15 rue de Calais
75009 PARIS
01 42 855 859
inscription immédiate
www.tanit-formation.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE / FORMATION

Intitulé
Code
Date
Lieu
Prix HT
+ TVA (taux en vigueur de 20%)
Prix TTC
Nombre de repas
Prix total des repas

ENTREPRISE

Raison sociale
N° SIRET
N° TVA
Effectif
Adresse
Tél.
Fax.

Responsable Formation

M. ☐ Mme ☐
Nom
Prénom
Fonction
Tél.(Id)
Email

PARTICIPANTS

M. ☐ Mme ☐
Nom
Prénom
Fonction
Tél.(Id)
Email

FACTURATION / FINANCEMENT

Adresse de facturation (indispensable)

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaitre sur votre facture ?
Oui ☐ Non ☐
Si oui, numéro

Le financement de votre formation passera-t-il par un OPCA ?
Oui ☐ Non ☐
Numéro de prise en Charge
Adresse de votre OPCA

RÉGLEMENT

☐ Ci-joint un chèque de € TTC
(à l'ordre de Tanit Formation)

☐ Par virement à notre banque :

CIC PARIS MOGADOR
FR76 3006 6107 4100 0200 8570 337 BIC : **CMCIFRPP**

Nom
Prénom
Date
Signature et cachet de l'entreprise (obligatoire)

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Tanit Formation au premier jour de la formation, Tanit Formation se réserve le droit de facturer la totalité des frais de formation au client.

© 2024. Tanit Formation